

Archives notariales

VENTES

1632

Aubière

Ventes de 1632

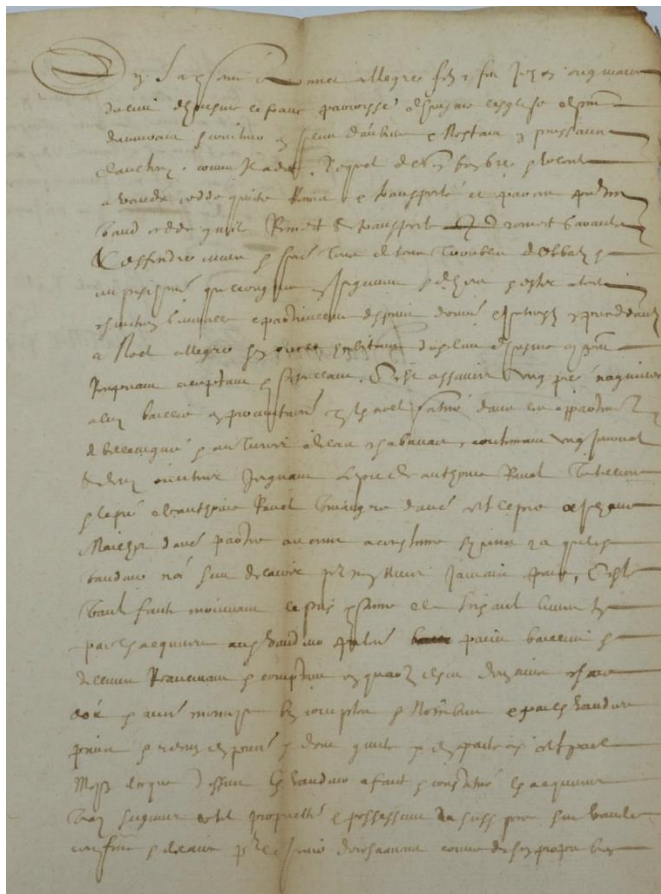
Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des *ventes* ou *acquisitions* qui ont été passées entre Aubiérais ou autres par devant maître Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, durant l'année 1632.

Les textes ne sont pas toujours présentés dans leur transcription intégrale, mais l'essentiel des faits, des données et des personnes présentes et/ou concernées par ces actes est soumis à votre connaissance.

1632-01-17_Acquisition par Noël Allègre d'Annet Allègre

Acquisition du 17 janvier 1632. Annet Allègre, fils à feu Jacques, originaire du lieu d'Heume-le-Franc, paroisse d'Heume-L'Église, depuis demeurant serviteur en ce lieu d'Aubière, et restant en puissance d'autrui comme il a dit. Lequel a vendu à Noël Allègre son oncle, habitant dudit lieu d'Heume, un pré naguère à lui baillé par ledit Noël, situé dans les appartenances de Belle... et au terroir de las Chabanas, contenant un journal et demi, joignant le pré d'Anthoine Ravel, tabellion, et le pré d'Anthoine Ravel, vinaigrier, d'autre, et le pré de Jehan Mailhot d'autre partie, au cens accoutumé. Cette vente faite moyennant la somme de soixante livres tournois...

Fait au lieu d'Aubière, maison du notaire soussigné, en présence d'Anthoine Chastanier dudit Aubière, qui, ni les parties n'ont su signer, et M^e Pierre Dégironde, praticien audit lieu soussigné, le 17 janvier 1632 avant midi (M^e Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 48 - A.D. 63).



Première page de la vente du 17 janvier 1632 (A.D. 63)

1632-01-21_Acquisition par Victor Tailhandier de François Pérol

Acquisition du 21 janvier 1632. François Pérol, fils à feu Michel, habitant de ce lieu d'Aubière, a vendu à Victor Tailhandier, marchand bourgeois de la ville de Clermont, un pré avec ses arbres, dans la justice dudit Aubière et au terroir de Sous le Chemin français, d'une œuvre, jouxte le pré pyreir appartenant à Madame Decharmain d'autre partie dudit Aubière, de bize, ledit Chemin français de nuit, le pré dudit sieur acquéreur de jour et midi d'autre partie, aux cens et charges accoutumés et quitte néanmoins d'arrérages jusque huy. Cette vente faite moyennant la somme de quatre-vingt-quinze livres tournois...
Fait audit Aubière, maison du notaire soussigné, en présence de M^e Pierre Dégironde, praticien audit lieu soussigné avec ledit acquéreur, et François Jallat dudit Aubière, qui ni le vendeur n'ont su signer, le 21^{ème} jour de janvier 1632 après midi (M^e Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 48 - A.D. 63).



« Un pré avec ses arbres... »

1632-02-15_Acquisition par Pierre Mallet de François Dompmes

Acquisition du 15 février 1632. François Dompmes, laboureur de Theix, paroisse de Chanonat, a vendu à Pierre Mallet, serviteur demeurant à Aubière,, un pré situé dans les appartenances de Chastreix, contenant une œuvre, et au terroir de Sous le Moutre, joignant le pré de Michel Pianet par sa femme, et un ruisseau entre deux de jour, le pré de Claude Rochenair de midi, et le pré de Madame Bonvair d'autre partie, au cens accoutumé et quitte d'arrérages jusque huy. Cette vente faite moyennant la somme de vingt-cinq livres tournois...
Fait audit Aubière, maison du notaire soussigné en présence de Mathieu Chambon meunier, et Bonnet Solier dudit Aubière, qui n'ont su signer ni les parties aussi, le 15^{ème} jour de février 1632 après midi (M^e Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 48 - A.D. 63).

1632-02-21_Acquisition par Anthoine Crespat de Jehanne Monteilh

Acquisition du 21 février 1632. Jehanne Monteilh, veuve de feu Jehan Bourcheix, de ce lieu d'Aubière, a vendu à noble Anthoine Crespat, écuyer, une maison avec ses aises et appartenances, située dans ledit lieu d'Aubière et au quartier du Chastel, joignant le mur

dudit Aubière de bize, un ort à chanvre appartenant à Monseigneur dudit lieu de nuit, une rue d'autre, et la maison des hoirs d'Anthoine Aubeny d'autre partie, au cens accoutumé et quitte d'arrérages jusque huy. Cette vente faite moyennant la somme de soixante livres tournois, laquelle servira à s'acquitter de pareille et semblable somme qu'elle avait donnée en constitution de dot à Jacqueline Bourcheix sa fille, mariée à Pierre Daupeyroux... Témoins : M^e François Jeudy, praticien du lieu de Nohanent, et noble Guillaume Crespat, sieur de L'Etang, soussignés, ladite Monteilh n'a su signer (M^e Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 48 - A.D. 63).

1632-08-18_Acquisition par Michelle Pezand de Françoise Meyrat

Acquisition du 18 août 1632. Françoise Meyrat, veuve de feu François Dumolin, habitante de ce lieu d'Aubière, a vendu à Michelle Pezand, femme à Jehan Aubeny, dudit Aubière, un chazal de grange avec un courtil au-devant, situé hors le lieu d'Aubière et au quartier de la Quaire, jouxte la grange et courtil de François Recolenne de jour, la grange de Hugues Dumolin de nuit, la rue commune de midi et le chazal de dame Jehanne Tailhandier de bize, au cens accoutumé et quitte d'arrérages jusque huy. Cette vente faite moyennant la somme de quarante-cinq livres tournois... Témoins : Anthoine Dégironde, Ollivier Aubeny et Martin Bourcheix dudit Aubière, qui n'ont su signer, ni les parties aussi (M^e Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 48 - A.D. 63).



« Un chazal de grange avec un courtil au-devant... »

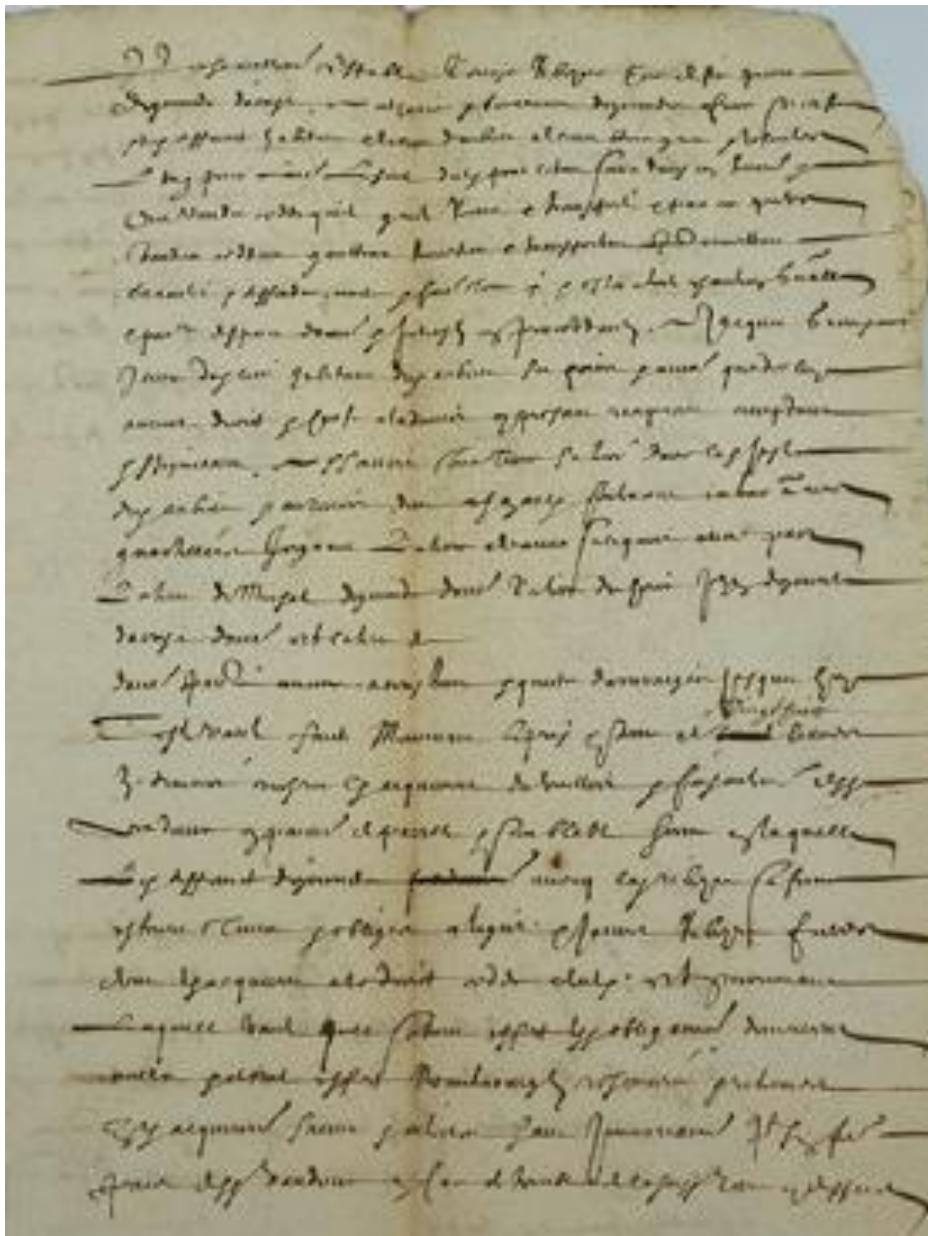
1632-08-22_Acquisition par Jehan Crespat de François Hébrard

Acquisition du 22 août 1632. François Hébrard, laboureur de ce lieu d'Aubière, a vendu à noble Jehan Crespat, conseiller du Roi, assesseur à la sénéchaussée d'Auvergne et siège présidial de Clermont y demeurant, le nombre et quantité de douze arbres tant peupliers que saules plantés et m... le long du ruisseau de la fontaine dudit Aubière et joignant à d'autres arbres appartenant audit Sr acquéreur et le pont dudit lieu tirant audit c... d'autre partie, au cens accoutumé... Cette vente faite moyennant le prix de cinq livres tournois... Fait audit Aubière, maison dudit sieur acquéreur, le 22^{ème} jour d'août 1632 après midi, en présence de Pierre Bourchier fils à Michel soussigné avec ledit sieur, et François Jallat dudit Aubière, qui n'a su signer ni ledit vendeur aussi (M^e Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 48 - A.D. 63).

1632-09-04_Acquisition par Jacques Gioux de Louise Ribeyre

Acquisition du 4 septembre 1632. Louise Ribeyre, veuve de feu Pierre Degironde daoust, Anthoine et Guillaume Degironde frères, ses fils et dudit défunt, habitant de ce lieu d'Aubière, ont vendu à Jacques Gioux jeune dudit lieu d'Aubière, une terre située dans la justice d'Aubière et au terroir des Chazaux, de trois quartellées, joignant la terre d'Anna Sallicques d'une part, la terre de Michel Degironde d'autre, la terre des hoirs de Jehan Degironde daoust d'autre et la terre de ... [en blanc] d'autre partie, au cens accoutumé et quitte d'arrérages jusque huy. Cette vente faite moyennant la somme de vingt-huit livres tournois par semblable somme en laquelle ledit défunt Dégironde avec ladite relique sa femme étaient tenus et obligés à léguer à Jacmet Ribeyre frère dont ledit acquéreur a le droit d'iceux...

Fait audit Aubière, maison du notaire soussigné, en présence de Mre Martin Deperes, curé de Pérignat soussigné, et Me Pierre Chambon dudit Aubière, qui n'a su signer ni les parties aussi, le quatrième jour de septembre 1632 après midi (M^e Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 48 - A.D. 63).



Première page de l'acquisition du 4 septembre 1632 (A.D. 63)

1632-09-27_Acquisition par Ligier Chabozy de Paul Galoubie

Acquisition du 27 septembre 1632. M^e Paul Galoubie, procureur en la Sénéchaussée d'Auvergne et siège présidial de Clairmont, procureur fiscal en ce lieu d'Aubière, a vendu à Ligier Chabozy, cordonnier et sergent ordinaire de ce lieu d'Aubière, une vigne de quatre œuvres, située dans la justice d'Aubière, et au terroir de las Crouzeyras, jouxte la voie commune de midi, la vigne de Michelle Rancon d'autre et la vigne de Jehan Rigoullet ... d'autre part ; plus une autre vigne de trois œuvres dans ladite justice et au terroir du Puy d'Aubière, qui jouxte la vigne d'Anthoine Pignol d'une part, la vigne du sieur de Paul Gonin par sa femme de jour, et la vigne de Chatard Mallet d'autre partie, et la vigne de Michel Bonnabry d'autre ; aux cens et charges, à savoir ladite vigne en premier lieu confinée à la p... de la ... être du f... dû à la ... d'Aubière et de la dîme due au chapitre de Clairmont ; et l'autre vigne en dernier lieu confinée au cens de deux coupées froment due à la Charité dudit Aubière. Cette présente vente faite moyennant la somme de soixante-dix livres tournois, laquelle somme ledit Chabozy acquéreur a promis de payer audit Galoubie vendeur dans quatre ans prochains, et pendant ledit temps payer la rente de ladite somme à raison d'un sol par livre, qui est trois livres dix sols ; laquelle rente ledit Chabozy a promis et sera tenu de payer et de porter audit Galoubie ou aux siens chaque jour et fête de Saint-Michel de chaque année, qui sera le 29 du présent mois. Et au payement de ladite somme de soixante-dix livres tournois et rente d'icelle, ledit Chabozy a obligé sa personne et ses biens et lesdites vignes ci-dessus vendues...

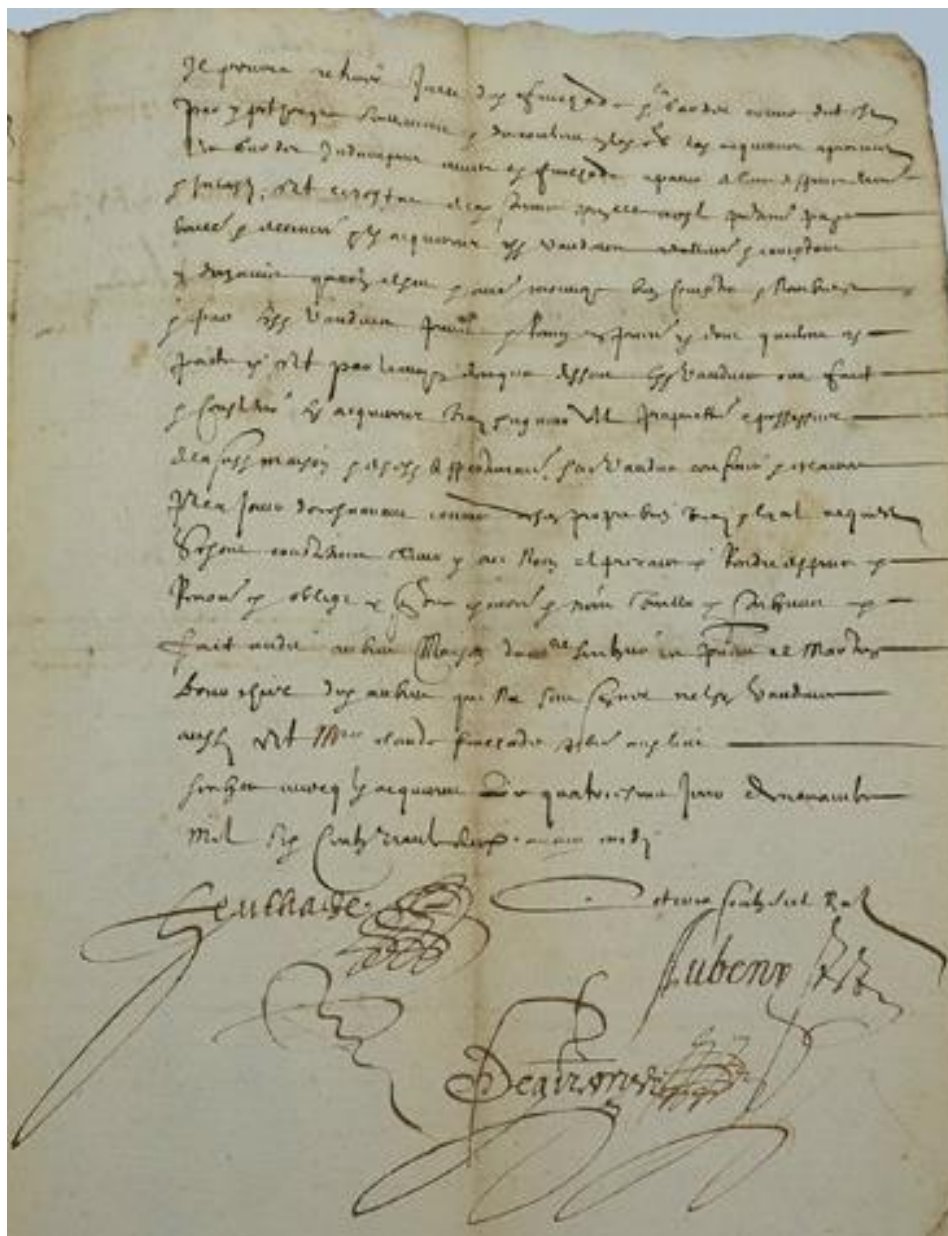


Fait à Aubière, maison du notaire soussigné, en présence de Louys Aureilhe et François Gioux jeune, qui n'ont su signer et les parties ont signé, le 27^{ème} jour de septembre 1632 avant midi (M^e Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 48 - A.D. 63).

1632-11-04_Acquisition par Pierre Dégironde d'Anna Baille

Acquisition du 4 novembre 1632. Anna Baille, veuve de feu Martin Deperes, et François Deperes, son fils, habitants de ce lieu d'Aubière, ont vendu à Me Pierre Dégironde, praticien dudit Aubière, une maison composée de chambre, cuvage, cave au-dessous, et avec ses aises et appartenances quelconques, située dans ledit lieu d'Aubière, et au quartier du Chastel, joignant la maison dudit acquéreur de jour, le mur dudit Aubière de bize, la maison de feu Anthoine Aubeny, et le courtil de feu Anthoine Jehan de nuit, et la maison de Michel Baille par sa femme d'autre partie, aux cens et charges accoutumés et quitte d'arrérages jusque huy. Cette vente faite moyennant la somme de deux cents livres tournois, de laquelle ledit acquéreur s'est réservé, du vouloir et consentement desdits vendeurs, la somme de quatre-vingt livres tournois, en laquelle ils lui sont tenus et obligés par trois

obligations : l'une de la somme de soixante livres, cédée audit acquéreur par Jacmet Rouchaud dudit Aubière, avec la rente d'un montant de la somme de sept livres tournois, en date du 16^{ème} aoust 1627, reçue et signée par feu Guillaume Aubeny, notaire royal, et ladite cession du 20 avril 1631, reçue par le notaire soussigné ; l'autre de la somme de six livres du 26^{ème} novembre 1630, reçue par Moron, notaire royal ; et l'autre de la somme de huit livres du 11^{ème} juin 1631, reçue par le notaire soussigné... Témoins : Martin Bourcheix dudit Aubière, qui n'a su signer, ni lesdits vendeurs aussi, et Mre Claude Feulhade, prêtre audit lieu, qui a signé avec ledit acquéreur (M^e Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 48 - A.D. 63).



Dernière page de l'acquisition du 4 novembre 1632 (A.D. 63)

1632-11-21_Acquisition par Paul et Michel Dégronde de François Morel

Acquisition du 21 novembre 1632. Paul Morel, laboureur du lieu d'Aubière, a vendu à Paul, Michel et Jacqueline Degironde, enfants de Guillaume le jeune, dudit Aubière, un pré avec certains arbres qui y sont plantés, situé dans la justice dudit Aubière et au terroir de la Ribeyre, contenant deux œuvres, joignant le pré des hoirs de Jehan Degironde daoust

de nuit et bize, le pré de Jehan Pironnet de midi et le pré dudit Guillaume Degironde de jour d'autre partie, aux cens et charges accoutumés et quitte d'arrérages jusque huy. Cette vente faite moyennant la somme de cinquante livres tournois...

Fait audit Aubière, maison du notaire soussigné, en présence d'Estienne Decors et Anthoine Domas dudit Aubière, qui n'ont su signer ni les parties aussi, et Anthoine Bodemeuf a signé, le 21^{ème} jour de novembre 1632 après midi (M^e Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 48 - A.D. 63).



Les textes ont été transcrits et annotés par Pierre Bourcheix (2026).

Les photos des actes sont de Pierre Bourcheix et tous les actes sont issus des Archives départementales du Puy-de-Dôme.